

Des augmentations totales de 4.2 millions au titre de l'entretien des édifices publics fédéraux sont plus qu'annulées par des diminutions de 4.4 millions dans les autres dépenses de la division de l'architecture. On estime à 28.9 millions les dépenses de la division du génie pour 1952-1953, soit une augmentation de 3.7 millions par rapport au total de 25.2 millions en 1951-1952.

Ressources et développement économique

Les dépenses estimatives de 35.6 millions du ministère des Ressources et du Développement économique pour 1952-1953 dépassent de 3.8 millions les dépenses totales de 31.8 millions effectuées l'an dernier. Le tableau ci-dessous constitue un état comparatif des dépenses des deux dernières années financières:

	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1953 (estimation)	1952	
(en millions de dollars)			
Division des parcs nationaux.....	7.3	7.0	0.3
Division du génie et des ressources hydrauliques.....	17.1	15.2	1.9
Division des régions septentrionales et des terres.....	3.7	3.1	0.6
Division des forêts.....	3.7	3.4	0.3
Office canadien du tourisme.....	1.4	1.4	—
Logement.....	1.9	1.4	0.5
Administration et frais généraux.....	0.5	0.4	0.1
	35.6	31.8	3.8

Les dépenses de la division du génie et des ressources hydrauliques se chiffrent, estimativement, par 17.1 millions, dont 13 millions représentent les subventions versées aux provinces au titre de l'aménagement de la route transcanadienne. Cette contribution se chiffrait en 1951-1952 par 12.8 millions.

Gendarmerie royale du Canada

Les dépenses estimatives de la Gendarmerie royale pour 1952-1953 se chiffrent par 32.1 millions contre 27.3 millions au total en 1951-1952. Le tableau ci-dessous constitue un état comparatif des dépenses pour les deux années financières:

	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1953 (estimation)	1952	
(en millions de dollars)			
Services terrestres.....	28.2	23.5	4.7
Services maritimes.....	1.0	0.9	0.1
Services aériens.....	0.4	0.2	0.2
Contribution du Gouvernement à la caisse de retraite de la Gendarmerie royale.....	0.5	0.9	—0.4
Frais administratifs et généraux.....	2.0	1.8	0.2
	32.1	27.3	4.8

On estime que les services terrestres coûteront 28.2 millions de dollars en 1952-1953, comparativement à 23.5 millions de dollars pour l'année financière précédente. Les hausses de 0.1 million pour les services maritimes, de 0.2 pour les services aériens et de 0.2 pour les frais administratifs et généraux sont largement compensées par une diminution de 0.4 million au titre de la contribution du Gouvernement à la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.